



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

*BULLETIN HEBDOMADAIRE*

*"Iteka n'Ijambo"*

*Uwo uri wese ubahirizwa*

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N°301 DU 17 AU 23 JANVIER 2022**

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 13 personnes tuées dont 10 cadavres retrouvés, 1 victime de VSBG, 2 personnes enlevées et 10 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 1 femme et 1 nouveau-né tués.

Des membres de la milice Imbonerakure, des agents du SNR, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs

de la plupart de ces violations des droits humains.

Le phénomène de cadavres continue à se manifester dans le pays et les autorités à la base se pressent à leur enterrement sans qu'aucune enquête ne soit diligentée.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des cas d'attaques à main armée, des faits sécuritaires, de la gouvernance et des DESC ont été rapportés dans ce bulletin.

## **LES GRANDS TITRES**

- I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES
- II. DE LA GOUVERNANCE
- III. DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS
- IV. DES FAITS SECURITAIRES

## CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1. DU DROIT A LA VIE.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.3. DES CAS D'INFANTICIDES ET AUTRES CAS D'ASSASSINATS D'ENFANTS.....</i>	<i>4</i>
<i>I.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>4</i>
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</i>	<i>4</i>
<i>I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE.....</i>	<i>4</i>
<i>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE.....</i>	<i>4</i>
<i>I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/ OU PORTEES DISPARUES.....</i>	<i>4</i>
<i>I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT.....</i>	<i>5</i>
<i>II. DE LA GOUVERNANCE.....</i>	<i>6</i>
<i>III. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS.....</i>	<i>6</i>
<i>IV. DES FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>7</i>
<i>V. CONCLUSION.....</i>	<i>8</i>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>BPC</b>	: <i>Brigadier de Police Chef</i>
<b>CDS</b>	: <i>Centre de Santé</i>
<b>CNDD-FDD</b>	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces de Défense de la Démocratie</i>
<b>CNL</b>	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
<b>DESC</b>	: <i>Droits Economiques, Sociaux et Culturels</i>
<b>ECOFO</b>	: <i>Ecole Fondamentale</i>
<b>FAB</b>	: <i>Forces Armées Burundaises</i>
<b>PMPA</b>	: <i>Parti et Mouvement Politiques Armés</i>
<b>RDC</b>	: <i>République Démocratique du Congo</i>
<b>SNR</b>	: <i>Service National de Renseignement</i>
<b>VSBG</b>	: <i>Violences Sexuelles et Basées sur le Genre</i>

## **I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

### **I.1. DU DROIT A LA VIE**

#### **I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES**

##### ***Une personne tuée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural***

En date du 19 janvier 2022, vers 12 heures, sur la sous-colline Businde, colline 15<sup>ème</sup> transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Diomède Kwizera, âgé de 31 ans, maçon, originaire de la colline Kwigere, commune Isare de la même province, a été tué par un groupe d'Imbonerakure dirigé par leur chef collinaire, Léo alias Kanefu. Selon des sources sur place, Diomède était avec d'autres maçons au chan-

tier en train de construire une maison et ils ont vu un groupe de jeunes Imbonerakure qui approche à ce chantier. Ce groupe s'est attaqué à tous ceux qui étaient sur le chantier et Diomède a été tabassé jusqu'à ce qu'il meure. Selon les mêmes sources, le patron du chantier était en conflit avec ce chef des Imbonerakure parce qu'il ne lui avait pas donné de l'argent pour avoir l'autorisation de construire cette maison. En date du 21 janvier 2022, Léo a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la zone Maramvya.

#### **I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES**

##### ***Six corps sans vie retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke***

En date du 17 janvier 2022, sur la 4<sup>ème</sup> transversale, colline Nyamitanga, commune Buganda, province Cibitoke, six corps sans vie emballés dans des sacs ont été retrouvés par des agriculteurs qui se rendaient au champ se trouvant au bord de la rivière Rusizi, frontalière avec la RDC. Selon des sources sur place, ces corps sans vie étaient transportés par un groupe de militaires burundais et des congolais en provenance de la RDC à bord d'un véhicule militaire du 112<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie de Cibitoke et ces militaires ont pris la direction de la RN 5 vers Bujumbura Mairie. Selon les mêmes sources, ces corps sans vie étaient ceux des militaires burundais tués lors des affrontements dans les localités de la RDC entre ces derniers et des groupes armés non identifiés en collaboration avec des rebelles congolais.

##### ***Une personne tuée en commune et province Gitega***

En date du 18 janvier 2022, la nuit, au quartier Musinzira, commune et province Gitega, Fulgence Niyonkuru alias MTM, âgé de 39 ans, rabatteur de bus, originaire du quartier Nyamugari de la ville de Gitega, a été tué dans une chambre d'hôtel appelé « Shawala's Guest House » par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, les occupants de l'hôtel ont entendu le défunt crier au secours dans sa chambre et quand ils ont défoncé la porte ils l'ont trouvé mort. Selon les mêmes sources, la police de la protection civile est arrivée sur les lieux pour le constat et le corps a été évacué de cette chambre le

lendemain et conduit vers la morgue de l'Hôpital de Gitega. La victime qui logeait dans cet hôtel depuis le 6 janvier 2022 craignait pour sa sécurité suite aux conflits familiaux.

##### ***Un corps sans vie d'un policier retrouvé en commune Itaba, province Gitega***

En date du 19 janvier 2022, sur la colline Kibogoye, zone Gihamagara, commune Itaba, province Gitega, un corps sans vie de BPC2 Pierre Minani, chargé de la logistique au commissariat de police en commune Itaba, province Gitega, a été retrouvé. Selon des sources sur place, ce policier a été tué à coups de machettes par des gens non identifiés et sa tête était couverte de sang et le visage défiguré. Selon les mêmes sources, ses bourreaux lui ont volé sa moto. La victime avait des conflits qui l'opposaient avec certains commerçants qu'elle accusait de pratiquer un commerce frauduleux. Cinq personnes dont le propriétaire d'un bar, son employé ainsi que l'épouse du directeur communal de l'enseignement à Itaba ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Bisoro, province Mwaro***

En date du 17 janvier 2022, le matin, sur la colline Kivoga, zone Rorero, commune Bisoro, province Mwaro, un corps sans vie de Michel Havyarimana, guérisseur traditionnel, a été retrouvé dans un chemin menant vers chez lui. Selon des sources sur place, il avait du sang sur ses habits et au niveau du nez. Selon les mêmes sources, trois personnes qui étaient avec lui la veille dans une buvette ont été arrêtées par la police pour des raisons d'enquête.

### ***1.1.3. DES CAS D'INFANTICIDES ET AUTRES CAS D'ASSASSINATS D'ENFANTS***

#### ***Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Matana, province Bururi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 janvier 2022 indique qu'en date du 9 janvier 2022, au centre de la commune Matana, province Bururi, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans la cour intérieure de l'hôpital Matana par des travailleurs de cet hôpital et a été conduit à

la morgue de cet hôpital. Selon des sources sur place, aucun signe ne montrait qu'il a été tué, il aurait été jeté par sa maman juste après l'accouchement. Selon les mêmes sources, ce corps sans vie a été enterré par la police de Matana en collaboration avec l'administration communale en date 16 janvier 2022.

### ***1.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES***

#### ***Une personne morte en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie***

En date du 21 janvier 2022, vers 20 heures, tout près du bar chez Marango, au quartier IV Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Ella Carlène Nishimwe, âgée de 21 ans, étudiante dans l'une des Universités de Bujumbura Mairie, a été tuée par un accident de voiture non identifiée. Selon des sources sur place, la victime est la fille d'Augustin Matata, membre du parti CNL, tué suite aux actes de torture lui infligés par Gérard Ndayisenga, agent du SNR.

#### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Gitaramuka, province Karuzi***

En date du 17 janvier 2022, vers 10 heures, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, un corps sans vie d'Emmanuel Ndayisenga, âgé de 35 ans, a été retrouvé au salon pendu à l'aide d'une corde sur une perche de charpente de la maison familiale. Selon des sources sur place, sa mère et ses 2 sœurs étaient au champ. Selon les mêmes sources, en date du 15 janvier 2022, la victime avait volé une chèvre à sa mère et l'avait vendue mais sa mère avait récupéré l'argent. Le corps sans vie d'Emmanuel Ndayisenga a été enterré par sa famille et ses voisins, en date du 18 janvier 2022.

## ***1.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE***

### ***1.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE***

#### ***Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi***

En date du 21 janvier 2022, vers 20 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Marie Justine Ndirabika, âgée de 27 ans, a été battue et blessée au niveau du visage par son mari, Floris Irakoze, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 30 ans. Selon des sources place, après avoir tabassé sa femme, Floris est allé

chercher Mudehe, âgé de 19 ans, membre du même parti chez lui et il s'est mis à le tabasser avec une matraque et l'a laissé dans un état critique. Selon les mêmes sources, Floris avait aperçu Mudehe avec Marie Justine Ndirabika et Mudehe a pris le large. Floris Irakoze a supposé qu'il venait de faire des relations sexuelles avec sa femme, Marie Justine Ndirabika. Après, Floris Irakoze a pris le large et la police l'a cherché mais en vain.

## ***1.3. DU DROIT A LA LIBERTE***

### ***1.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/ OU PORTEES DISPARUES***

#### ***Un militaire et un policier ex-PMPA enlevés en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 janvier 2022 indique qu'en date du 15 janvier 2022, en zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Lieutenant-colonel Egide Sogomba

et OPC1 Rénovat Nsekahoruri, tous ex-PMPA issus du FNL aile d'Agathon Rwasa, ont été enlevés dans des endroits différents par des agents du SNR à bord d'un véhicule appartenant à un agent du SNR appelé Nathan. Selon des sources sur place, leurs familles les ont cherchés partout mais en vain.

### ***Un membre du parti CNL enlevé en commune Rugombo, province Cibitoke<sup>1</sup>***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2021 indique qu'en date du 19 novembre 2021, vers 21 heures, sur la sous-colline Rubuye, colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke, Vincent Ntirampeba, âgé de 29 ans, responsable des jeunes du parti CNL en zone

### ***1.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT***

#### ***Deux personnes arrêtées en commune Shombo, province Karuzi***

En date du 17 janvier 2022, sur la colline Gikombe, commune Shombo, province Karuzi, Bigirimana, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 35 ans, originaire de cette colline Gikombe, zone Nyarurambi, commune Shombo et Sylvestre Ndayizeye, membre du même parti, âgé de 28 ans, originaire de la colline et zone Rusi, commune Shombo, province Karuzi, ont été arrêtés par des policiers et sont incarcérés au cachot de la commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir endommagé un champ de patates douces appartenant à Déo Saganga. Selon les mêmes sources, Bigirimana a donné son champ qui était exploité par Déo Saganga, membre du parti CNDD-FDD, comme location d'une année, à Sylvestre Ndayizeye et se sont convenus une somme de 60.000 fbu pour la saison A et B depuis le mois de septembre 2021. Après, Sylvestre a commencé son projet dès les premières pluies de la saison A mais Déo a porté plainte à la police contre Bigirimana et Sylvestre Ndayizeye. Les victimes ont nié qu'il n'y avait pas de cultures dans ce champ et que les délais d'exploitation étaient expirés.

#### ***Une personne arrêtée en commune et province Rumonge***

En date du 17 janvier 2022, au quartier Swahili, au chef-lieu de la commune et province Rumonge, Samuel Manirakiza, enseignant à l'ECOFO Islamique, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, Samuel a été accusé d'avoir diffusé un message-audio critiquant l'organisation d'un test de niveau pour les enseignants. Selon les mêmes sources, dans cet enregistrement audio qui dure 11 minutes, l'enseignant disait que si ce test de niveau devrait avoir lieu, il devrait concerner tous les fonctionnaires de l'Etat à commencer par les hautes autorités du pays.

Rugombo, natif de la colline Munyika I de la même commune, a été arrêté chez lui par Ahmed Nabil Sindayigaya, responsable du SNR en province Cibitoke. Selon des sources sur place, la victime a été conduite vers une destination inconnue. Les membres de la famille et les amis ont cherché partout dans les cachots de Cibitoke mais en vain.

#### ***Six personnes arrêtées en commune et province Rutana***

En date du 20 janvier 2022, vers midi, au chef-lieu de province Rutana, Kurumvune, âgé de 60 ans, ex-FAB en retraite, Joseph Niyungeko, Dynamique et trois autres, tous commissionnaires dans cette localité, ont été arrêtés lorsqu'ils participaient à une réunion convoquée par Olivier Nibitanga, Gouverneur de la province Rutana. Selon des sources sur place, des policiers les ont conduits au cachot du poste de police de Rutana et ils ont été accusés de se rebeller contre la décision du Ministre de l'Intérieur interdisant l'activité de commission. Selon les mêmes sources, en date du 22 janvier 2022, après avoir été auditionnés par un magistrat du parquet de Rutana, ils ont été transférés à la prison de Rutana.

#### ***Une personne arrêtée en commune et province Rutana***

En date du 22 janvier 2022, vers 13 heures, sur la colline Gitaba, commune et province Rutana, Nshimirimana, rabatteur aux arrêts-bus, a été arrêté par des policiers sous l'ordre d'Olivier Nibitanga, Gouverneur de la province Rutana et a été conduit au cachot du poste de police de Rutana. Selon des sources sur place, Nshimirimana a été accusé de violer la décision du Ministre de l'Intérieur interdisant l'activité des commissionnaires.

#### ***Deux personnes arrêtées en commune Shombo, province Karuzi***

#### ***Une personne arrêtée en commune et province Rumonge***

#### ***Six personnes arrêtées en commune et province Rutana***

#### ***Une personne arrêtée en commune et province Rutana***

<sup>1</sup>Le cas a été rapporté au bulletin n° 294 comme personne portée disparue. En date du 7 janvier 2022, Vincent Ntirampeba a été transféré à la prison de Mpimba en provenance du cachot du SNR tout près de la cathédrale Régina Mundi.

## II. DE LA GOUVERNANCE

### ***Un climat malsain entre le personnel de l'hôpital Makamba et les responsables administratifs à cet hôpital, province Makamba***

Un climat malsain s'observait depuis l'arrivée à cet hôpital du directeur administratif et financier Eric Ndayegamiye membre du parti CNDD-FDD. Ce dernier malmène le personnel en général et en particulier ceux de l'ethnie tutsi et militants de l'opposition. Ce qui a mis la poudre au feu est la mise à la disposition au district sanitaire de Makamba, de Sadoscar Ndikumwami, responsable du Syndicat National du Personnel Paramédical et d'appui à l'hôpital de Makamba, chauffeur de cet hôpital. Selon des sources sur place, cette mesure a été prise par les responsables de l'hôpital Makamba au mois de décembre 2021. Eric Ndayegamiye, Directeur Administratif et Financier est le beau-frère du médecin chef de district sanitaire de Makamba, Evariste Niyondiko et de Réverien Ndikuriyo, Secrétaire Général du parti CNDD-FDD. Sadoscar Ndikumwami a été muté vers le centre de santé Siza comme travailleur de surface comme l'indique la lettre de mutation du 14 janvier 2022. Cela est rejeté par ledit syndicat qui a dénoncé le cas et a menacé de saisir les autorités du Ministère de tutelle. Selon les mêmes sources, Eric Ndayegamiye a été dénoncé aussi par le personnel de cet hôpital en l'accusant de le malmener sur base de l'appartenance politico-ethnique. Eric Ndayegamiye a fait emprisonner et

limoger deux laborantins et un agent de la comptabilité, tous de l'ethnie tutsi.

### ***Refus de l'ouverture d'une permanence collinaire du parti CNL en commune Isare, province Bujumbura rural***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 janvier 2022 indique que l'administrateur de la commune Isare, Gilbert Niyonkuru a refusé l'ouverture d'une permanence du parti CNL sur la colline Muberure dans la zone Benga. Selon des sources sur place, en date du 10 janvier 2022, Jean Marie Ndimugahinga, représentant communal du parti CNL en commune Isare, province Bujumbura rural, a adressé une correspondance dont l'objet était l'ouverture d'une permanence dudit parti sur la colline Muberure dans la zone Benga mais Gilbert Niyonkuru, administrateur communal d'Isare lui a répondu qu'à la même date, une haute autorité effectuerait une visite sur cette même colline. En date du 16 janvier 2022, le représentant communal du parti CNL a reporté au 23 janvier 2022 la date d'ouverture au même endroit mais en date du 19 janvier 2022, cette autorité communale a indiqué que l'ouverture de cette permanence n'est pas possible tant que l'administration n'a pas encore visité cet emplacement.

## III. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

### ***De la montée du prix du maïs en province Rutana***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 janvier 2022 indique que dans toutes les communes de la province Rutana, un kilogramme de maïs qui avait été acheté sur les marchés à 680 fbu au mois de mars 2021 pendant la période de récolte a été vendu à 1400 fbu. Selon des sources sur place, l'administration communale avait acheté ce maïs en indiquant qu'il sera vendu à 1080 fbu le kilogramme afin d'éviter la spéculation des commerçants. Selon les mêmes sources, le maïs acheté a été déposé dans les greniers communautaires. Cependant, les quantités achetées ont été attendues sur le marché maïs en vain.

### ***Pénurie du sucre en province Cibitoke***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 janvier 2022 indique que depuis le 9 janvier 2022, dans la province de Cibitoke, un kilogramme de sucre est passé de 2500 fbu à 7000 fbu. Selon des sources sur place, cette carence du sucre est due aux fortes demandes de ce produit dans la fabrication des jus et du pain. Les habitants de la province Cibitoke se lamentent de cette carence de sucre car leurs

enfants ne prennent plus du thé et ils recourent au jus d'une société installée au chef-lieu de cette province.

### ***Pénurie du carburant en province Cibitoke***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 janvier 2022 indique que depuis le 10 janvier 2022, s'observe un manque de carburant de type d'essence et gasoil aux différentes stations des communes de la province de Cibitoke. Selon des sources sur place, un litre d'essence coûte pour le moment 5000 fbu au lieu de 2500 fbu. Selon les mêmes sources, ce manque de carburant a de nombreuses conséquences non seulement dans le quotidien des transporteurs mais aussi dans celui de leur famille et de leurs clients. A titre d'exemple, le ticket de transport de Rugombo à Bujumbura est passé de 4000 fbu à 6000 fbu ; de 1500 fbu à 2500 fbu Rugombo-Mugina. Les usagers demandent aux autorités compétentes de régler ce problème afin que toutes les communes soient approvisionnées en carburant. Signalons que les sociétés qui approvisionnent cette province sont notamment Engen, New oil, Station Nyeshenza, Bupp, Betta, Station village, Scoop et

Interpetrol et elles sont installées dans toutes les communes de cette province.

### ***Flambée des prix des denrées alimentaires et des services en Mairie de Bujumbura***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 janvier 2022 indique que dans presque tous les secteurs économiques de Bujumbura Mairie s'observe une flambée des prix des denrées alimentaires et services. Selon des sources sur place, le riz qui se vendait à 2400 fbu par kilo à la fin de l'année 2021 se vend à 2800 fbu. D'autres produits comme l'huile de palme ou du coton, des produits de la société SAVONOR, leurs prix ont grimpé allant du simple au triple. Le savon bleu initié pour combattre la covid-19 qui se vendait à 150 fbu comme prix officiel se vend désormais à 350 fbu. Une allumette qui se vendait à 50 fbu se vend à 200 fbu. Les prix des soins de santé ont été revus également à la hausse car les frais de consultation dans tous les hôpitaux ou les cliniques ophtalmologiques ont passé de 10000 fbu à 15000 fbu. Selon les mêmes sources, la cause liée à cette hausse est le manque criant des devises.

### ***Le non accès aux soins de santé en commune Nyanza-Lac, province Makamba***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 janvier 2022 indique qu'en date du 9 janvier 2022, dans une réunion de sécurité organisée par les autorités administratives de la commune de Nyanza-Lac avec la participation des chefs collinaires ainsi que le chef de zone de Kabonga, il a été indiqué que des CDS de cette commune n'ont pas de médicament. Cette carence en médicament est due aux ar-

## ***IV. DES FAITS SECURITAIRES***

### ***Des rondes nocturnes des membres de la milice Imbonerakure, en commune Muha, Bujumbura Mairie***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 janvier 2022 indique que depuis le début du mois de janvier 2022, toutes les nuits à partir de 22 heures, un groupe de 5 à 10 jeunes Imbonerakure, patrouillent dans différentes avenues des zones Kanyosha, Musaga et dans le quartier Kibenga de la zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, sur leur passage ils obligent des personnes à rentrer dans leurs ménages et ferment parfois par force certaines boutiques ou petits bistrot. Après 23 heures, ils installent des positions sur les grands axes pour contrôler la circulation. Selon les mêmes sources, tout passant doit présenter la raison d'être encore en circulation après avoir donné les pièces d'identité. Certaines personnes sont arrêtées et détenues dans des endroits non reconnus et relâchées après avoir payé de l'ar-

riérés de l'Etat dont souffrent les CDS. Selon des sources sur place, l'Etat doit au CDS de Kabonga environ 50 millions au cours de l'année 2021, au CDS de Bukeye II de la zone de Nyanza-Lac plus de 42 millions. Ces arriérés ont un impact négatif sur le fonctionnement du CDS de Rangi de la zone de Muyange qui ne peut plus payer le personnel soignant. Selon les mêmes sources, ce qui est à la base de cette situation est la mauvaise gestion de la politique de gratuité des soins de santé. Le Gouvernement enregistre des retards dans la régularisation des créances dues aux CDS.

### ***Contribution forcée en commune Ntega, province Kirundo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 janvier 2022 indique qu'en date du 8 janvier 2022, au chef-lieu de la commune Ntega, province Kirundo, lors d'une réunion des fonctionnaires et des commerçants de toute la commune, la collecte forcée de l'argent de paiement mensuel des enseignants volontaires répartis dans différentes écoles a été décidée. Selon des sources sur place, cette réunion a été tenue par l'administrateur, Pierre Claver Mbanzabugabo en collaboration avec Vincent Nzisabira, DCE. Selon les mêmes sources, cette décision a été rejetée par tous les participants arguant que l'éducation doit être assurée par le Gouvernement. L'administrateur a menacé les participants que quiconque n'adhère pas à cette décision n'aura pas droit aux services administratifs de cette commune.

gent tandis que d'autres personnes sont spoliées de leurs biens de valeur.

### ***Tentative d'assassinat d'un nouveau-né en commune et province Makamba***

En date du 21 janvier 2022, au quartier Makamba II, au chef-lieu de la commune et province Makamba, Amissa Nimpaye, âgée de 22 ans, originaire de la colline Mugutu, commune et province Makamba a été surprise en train d'emballer ce nouveau-né qu'elle venait d'accoucher dans un sac pour aller le jeter. Selon des sources sur place, une maman qui héberge Amissa l'a vue avant de commettre l'irréparable. Cette dernière a par la suite alerté les agents de santé communautaire et les administratifs. Selon les mêmes sources, Amissa et son bébé ont été conduits à l'hôpital Makamba pour des soins mais gardés par la police. La présumée complice Elisine Nshimirimana, âgée de 17 ans, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat communal de police de Makamba pour des raisons d'enquête.

## ***V. CONCLUSION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des faits sécuritaires, à la gouvernance et aux DESC allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays. dans certaines localités du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté. La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.

Ce bulletin répertorie également des cas liés aux